

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Montpellier, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

---

# Le Bus de l'ADMR renouvelle ses actions auprès des Aidants

**Après le succès de la première édition du Bus des Aidants au printemps 2017, l'ADMR de l'Hérault va à la rencontre d'aidants sur 20 nouvelles communes.**



En réponse à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement datant du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'ADMR de l'Hérault, redonne la parole aux aidants dans le cadre du dispositif « **JE SUIS AIDANT ET J'EN PARLE** », à bord de l'API Bus.

Lors de la première édition, les aidants ont pu mettre des mots sur leurs difficultés et se rendre compte qu'ils ne sont pas isolés en partageant leur expérience avec d'autres aidants. Ce groupe de parole leur a permis de trouver des réponses en termes de solutions de répit.

Devant la réussite de ce dispositif, une nouvelle tournée débutera le 13 septembre prochain pour une quarantaine de dates, sur 20 communes du département.

Dans le cadre de cette manifestation entièrement gratuite pour les participants, un groupe d'aidants se réunira une fois par mois pendant deux mois sur chaque commune partenaire.

Chaque mois, un sujet différent sera abordé :

### Thème 1 : Je suis aidant et j'en parle

- Difficultés rencontrées par l'aidant
- La relation aidant/aidé

### Thème 2 : Les solutions de répit

- Comment se libérer du temps ?
- Présentation des dispositifs existants

---

#### Contact presse

ADMR Hérault

Esra GUEUVIN – 04 67 20 77 64 – [eguevin@admr34.fr](mailto:eguevin@admr34.fr)

Chaque atelier sera encadré par un chargé d'animation sociale, un membre de l'équipe spécialisée Alzheimer de l'ADMR de l'Hérault ou un psychologue.

Pour que l'aidant puisse pleinement profiter de ce temps qui lui est offert, l'ADMR de l'Hérault propose d'accueillir la personne aidée dans une salle à proximité ou d'organiser avec son plan d'aide une garde à domicile.

Réservation et information au **06 86 54 18 33**

**L'API Bus** a été créé par l'ADMR de l'Hérault en partenariat avec la CARSAT.

API pour Animation – Prévention – Information.

À destination des retraités, ce bus a vocation à devenir un lieu où les personnes âgées peuvent venir chercher des réponses à leurs questions sur la retraite, le bien-vieillir chez soi, les dispositifs existants... Entièrement gratuite pour le public, les rencontres thématiques sont synonymes de moment convivial autour d'une collation.

#### À propos de l'ADMR Hérault

L'ADMR, premier réseau associatif français de proximité, est la référence du service à la personne. Depuis plus de 70 ans, nous agissons auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie.

L'ADMR Hérault intervient sur toutes les communes du département et propose une large palette de services déclinée en quatre gammes : autonomie – domicile – famille – santé.

#### L'ADMR Hérault en chiffres :

37 maisons des services pour un meilleur accompagnement de proximité

5 services de soins infirmiers à domicile

1 équipe spécialisée Alzheimer

1 crèche à Bessan

1 service bricolage & jardinage

150 bénévoles

13 000 clients

2 500 salariés

#### Contact presse

ADMR Hérault

Esra GUEUVIN – 04 67 20 77 64 – [eguevin@admr34.fr](mailto:eguevin@admr34.fr)



# Calendrier - BUS DES AIDANTS

**Gratuit**

## VOUS AIDEZ UN PROCHE ?

Venez partager votre expérience avec des professionnels et vous informer sur les solutions existantes.

Réservation et information au **06 86 54 18 33**

Communes partenaires	1er atelier	2ième atelier
<b>Abeilhan</b>	Vendredi 22 septembre de 14h30 à 16h30	Vendredi 10 novembre de 14h30 à 16h30
<b>Bessan</b>	Mercredi 4 octobre de 14h30 à 16h30	Lundi 27 novembre de 14h30 à 16h30
<b>Béziers</b>	Vendredi 6 octobre de 10h00 à 12h00 Vendredi 6 octobre de 14h30 à 16h30	Vendredi 24 novembre de 10h00 à 12h00 Vendredi 24 novembre de 14h30 à 16h30
<b>Cessenon sur Orb</b>	Vendredi 29 septembre de 14h00 à 16h00	Vendredi 17 novembre de 14h00 à 16h00
<b>Clermont l'Hérault</b>	Mercredi 27 septembre de 14h30 à 16h30	Mercredi 22 novembre de 14h30 à 16h30
<b>Gigean</b>	Mercredi 20 septembre de 14h30 à 16h30	Mercredi 18 octobre de 14h30 à 16h30
<b>Gignac</b>	Mardi 3 octobre de 10h00 à 12h00	Lundi 6 novembre de 10h00 à 12h00
<b>Lespignan</b>	Mercredi 13 septembre de 10h00 à 12h00	Mercredi 8 novembre de 10h00 à 12h00
<b>Mauguio</b>	Lundi 9 octobre de 10h00 à 12h00	Lundi 13 novembre de 10h00 à 12h00
<b>Olargues</b>	Vendredi 15 septembre de 10h00 à 12h00	Vendredi 20 octobre de 10h00 à 12h00
<b>Olonzac</b>	Vendredi 8 septembre de 10h00 à 12h00	Vendredi 13 octobre de 10h00 à 12h00
<b>Palavas les flots</b>	Mardi 3 octobre de 14h30 à 16h30	Lundi 6 novembre de 14h30 à 16h30
<b>Pézenas</b>	Mercredi 4 octobre de 10h00 à 12h00	Lundi 27 novembre de 10h00 à 12h00
<b>Prades le Lez</b>	Mercredi 27 septembre de 10h00 à 12h00	Mercredi 22 novembre de 10h00 à 12h00
<b>Puisserguier</b>	Vendredi 29 septembre de 10h00 à 12h00	Vendredi 17 novembre de 10h00 à 12h00
<b>Roujan</b>	Vendredi 22 septembre de 10h00 à 12h00	Vendredi 10 novembre de 10h00 à 12h00
<b>Saint Chinian</b>	Vendredi 8 septembre de 14h00 à 16h00	Vendredi 13 octobre de 14h00 à 16h00
<b>Saint Pons de Thomières</b>	Vendredi 15 septembre de 14h00 à 16h00	Vendredi 20 octobre de 14h00 à 16h00
<b>Villeneuve les Béziers</b>	Mercredi 13 septembre de 14h30 à 16h30	Mercredi 8 novembre de 14h30 à 16h30